



Les priorités de l'année 2022-2023

Édito du président

Bien que la pandémie soit en partie derrière nous, chaque début d'année commence toujours sur les chapeaux de roue. Malgré cela, je tiens à vous souhaiter une belle et bonne année scolaire. Souhaitons-nous, à tous, qu'elle soit la plus normale possible et qu'elle nous permette de vivre une année au travail satisfaisante.

Du côté syndical, ce sera une année bien remplie. Pour les enseignantes et enseignants, des changements importants dans la confection de la tâche voient le jour cette année. Des capsules ont été produites pour tous les secteurs afin de vous aider à y voir plus clair et surtout à faire respecter vos droits. Des formations seront aussi données la semaine prochaine, consultez les détails en page 2.

On ne peut, bien sûr, passer sous silence les élections provinciales. Afin de vous faire connaître les propositions des partis politiques en matière d'éducation, j'ai pu m'entretenir avec trois candidats de trois partis différents. Malheureusement, le Parti conservateur du Québec avait accepté notre invitation, mais s'est désisté. Du côté de la Coalition Avenir Québec, ils ont

décliné notre offre... L'équipe des communications du Syndicat est à pied d'œuvre pour vous concocter trois balados qui vous permettront de vous faire vos propres idées. Ne manquez pas ça, ils seront en ligne dès la semaine prochaine.



En mars 2023, nous vivons notre 37^e congrès Champlain. Pour une organisation comme la nôtre, c'est un moment phare. Les postes à la présidence, au secrétariat-trésorerie et à la coordination seront en jeu. Nous mènerons également une réflexion sur le syndicalisme que nous voulons en cette période postpandémique. Cela nous amènera à dégager des orientations sur lesquelles nous nous appuierons lors du triennat suivant.

Enfin, la dernière priorité, mais non la moindre, est certainement la négociation nationale. Déjà, vous avez été consultés sur les demandes sectorielles, c'est-à-dire, les conditions de travail.

À la négociation sectorielle, s'ajoute la négociation intersectorielle qui touche plus particulièrement le salaire, la retraite, les droits parentaux et quelques autres sujets généraux. Jeudi dernier, une rencontre virtuelle avait lieu afin d'expliquer à toutes et tous, les demandes à ce niveau. Vous avez jusqu'à demain 19 h 30 pour remplir la consultation.

On se rappelle qu'à la suite d'une consultation au printemps dernier, vous nous aviez signifié à 97 %, vouloir négocier en front commun. La concrétisation de celui-ci a eu lieu et c'est d'un commun accord que chacune des centrales présentera à ses membres les mêmes demandes intersectorielles.

Avec l'année syndicale que nous avons devant nous, j'insiste pour que chaque école et chaque centre se nomme une personne déléguée. Plus nous serons à discuter et réfléchir, meilleures seront nos décisions et meilleures seront les informations transmises dans chacun des établissements.

Jean-François Guilbault

Président du Syndicat de Champlain

Dernier Rappel!

Consultation

intersectorielle

Personnel enseignant et de soutien

Salaire, assurances collectives, retraite, etc.



Vous avez jusqu'au jeudi 22 septembre à 19 h 30 pour voter



Planifier en ligne

L'Outil de travail quotidien a littéralement fait fureur cette année. Si bien que nous avons distribué, avant la fin de septembre, les derniers exemplaires que nous avons en surplus. Il faut savoir que les planificateurs doivent être commandés au mois de février pour l'année suivante et que l'on suggère toujours de réserver quelques exemplaires pour les nouveaux ainsi que pour les absents. La production de cet outil est possible grâce à notre partenariat avec la compagnie Efficom. Cela nous permet de distribuer des planificateurs gratuitement à nos membres tout en permettant de redonner à des organismes à but non lucratif de notre région.

Depuis deux ans, nos membres peuvent également planifier en ligne sans aucuns frais grâce à l'application Planifio. Une belle alternative, si vous avez envie d'exploiter votre côté technologique. La planification est simple et rapide et surtout très écologique! Deux ajouts sont venus bonifiés la version en ligne cette année, soit la fonction *Réurrence* qui permet en un clic d'ajouter des événements répétitifs à votre calendrier ainsi qu'une section *Notes* pour déposer des renseignements utiles dans votre planification. Vous êtes tentés? Vous n'avez qu'à vous inscrire au www.planifio.ca. On dit que l'essayer, c'est l'adopter!

À propos des calendriers scolaires dans les planificateurs

Nous désirons vous avertir que les calendriers imprimés dans les premières pages des planificateurs ne sont déjà plus valides. Il faut savoir qu'étant donné que *L'Outil de travail quotidien* est imprimé durant l'hiver, nous prenons la toute première version publiée par les CSS de leur calendrier scolaire. Malheureusement, entre temps les CSS ont déjà fait des modifications; nous vous suggérons donc de vous fier au calendrier scolaire publié sur le site de votre CSS.

Sandra Boudreau
Coordonnatrice



Élection 2022

Le lundi 3 octobre prochain, ce sera journée d'élections générales au Québec. La Loi électorale prévoit que, le jour du scrutin, l'employeur doit s'assurer que son personnel dispose de quatre heures consécutives pour aller voter et ce, durant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin, sans tenir compte du temps normalement alloué pour les repas. Si l'employé ne dispose pas de temps suffisant en raison de ses heures de travail, l'employeur doit :

- Lui accorder le congé requis pour lui permettre d'exercer son droit de vote;
- Déterminer la période au cours de laquelle ce congé est accordé;
- Assurer son salaire sans aucune déduction ni aucune sanction relativement à ce congé.

Bien que vous puissiez voter par anticipation plutôt que le jour des élections, votre employeur ne peut pas vous y obliger.

Le jour du scrutin général, les bureaux seront ouverts de 9 h 30 à 20 h. Il faudra convenir du moment idéal où vous pourrez aller voter. La période de quatre heures s'ajustera, pour chacun, selon la réalité des milieux et après entente avec votre direction d'école.

Formation syndicale sur les nouveautés de la tâche enseignante



Formations sur la tâche

Vous n'êtes pas sans savoir qu'avec l'adoption de la nouvelle convention collective, d'importantes modifications sont apportées à la tâche et à son aménagement dès l'année scolaire 2022-2023. Elles reposent sur la volonté de reconnaître l'autonomie professionnelle du personnel enseignant dans l'accomplissement de ses fonctions et de ses responsabilités. Afin de vous accompagner, nous sommes heureux de vous annoncer que nos conseillers présenteront trois formations sur la nouvelle tâche.

Pour les sections Marie-Victorin et Des Patriotes, les formations ont été séparées par secteur d'enseignement :

[Secteur des jeunes, le lundi 26 septembre à 16 h 30 par Zoom.](#)

[Éducation des adultes, le mardi 27 septembre à 16 h 15 par Zoom.](#)

[Formation professionnelle, le mardi 27 septembre à 17 h 15 par Zoom.](#)

Pour la section Salaberry, les personnes intéressées à recevoir la formation offerte sur les nouveautés de la tâche enseignante sont invitées à contacter leur délégué. Ce dernier pourra organiser une tournée dans son milieu. S'il n'y a pas de délégué à votre école, contactez directement le bureau de Salaberry-de-Valleyfield du Syndicat de Champlain au 450 371-7407.



Une priorité l'éducation ?

Le billet de Mireille

Eh, lala... L'éducation, sa priorité disait-il ! Force est de constater que les ministres et les députés sortants de François Legault n'ont pas la jasette facile en ce moment. Vous les verrez certainement serrer des mains dans leur comté, mais parler d'enjeux tels que l'éducation, la santé, les changements climatiques... c'est peu probable.

Certes, nous en avons vu plusieurs à la télévision vanter les mérites de leur premier ministre dans des publicités genre entrevues. Mais depuis ? Les seuls qui semblent autoriser à parler aux journalistes sont les ministres de sa garde rapprochée : Dubé, Girard... C'est certain que pour contrôler le message et éviter les possibles dérapages, rien de mieux que d'obliger le silence.

Il en est ainsi, semble-t-il, pour le ministre sortant de l'éducation. Pas vu depuis le début de la campagne électorale, sauf sur les photos qu'il a déposées sur les réseaux sociaux, dépeignant essentiellement des activités dans son comté.

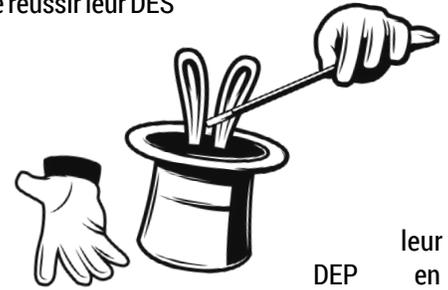
Pourtant, s'il y a un enjeu dont on devrait parler durant la campagne, c'est bien l'éducation ! Pénurie, vétusté des immeubles, lourdeur des tâches, horaires coupés, besoins des élèves HDAA, salaires, etc. Il me semble qu'il y a là bien des sujets sur lesquels s'exprimer et clarifier les positions de son parti.

Remarquez, ça ne jase pas fort à ce niveau non plus chez les autres partis. Malheureusement, pour chacun de ceux-ci, les probabilités d'élire un gouvernement, même minoritaire, sont faibles.

Effectivement, jusqu'à maintenant, les sondages indiquent toujours que la Coalition Avenir Québec a le vent dans les voiles. Cette dernière a-t-elle fait des promesses pour améliorer l'éducation au Québec ? Eh bien oui ! Surprise hein ? Elle est prête à ajouter 2 milliards aux 7 milliards déjà prévus pour rénover 600 écoles. Pas facile de trouver des entrepreneurs en ce moment.

Elle veut augmenter le nombre de diplômés en formation professionnelle (FP) de 30 000 élèves en 4 ans. Tant mieux, mais y a-t-il 30 000 élèves disponibles présentement pour s'inscrire en FP ? L'idée d'introduire 9 programmes courts et rémunérés tout en offrant également 2000 \$ de bourses dans les secteurs problématiques, entre autres la soudure, l'électricité, la charpenterie-menuiserie, etc., fait partie de ses promesses. Les programmes courts sont, en général, des condensés des programmes plus longs. Les élèves auront-ils réellement tous les acquis nécessaires pour exercer le métier choisi ?

Une autre surprenante promesse est celle de permettre aux élèves de secondaire 3 et plus de suivre des cours en FP en même temps que les cours de la formation générale, tout cela pour leur permettre de réussir leur DES et



leur DEP en même temps. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'y a rien de nouveau dans cette annonce.

Afin d'acheter des livres d'auteurs québécois, la CAQ propose d'octroyer 300 \$ par enseignante et enseignant pour sa classe. Chaque année ou une seule fois ?

Je me pose toujours la question, même après le débat de jeudi dernier. Qu'y a-t-il de concret pour améliorer l'attraction et la rétention du personnel ? Pour répondre aux besoins des élèves ? Pour offrir des tâches plus intéressantes ? Pour créer un espoir d'amélioration pour le personnel de l'éducation ? Bien des questions sans réponses.

Mireille Proulx
Coordonnatrice



Une virée aux pommes en famille

Pour souligner la Journée nationale du personnel de soutien !
Le 1^{er} octobre 2022

Projets pilotes d'aide à la classe

Il est important de souligner que depuis plusieurs années, les représentantes et représentants du personnel enseignant et du soutien scolaire multiplient les interventions auprès du ministère de l'Éducation pour que soient considérés, à leur juste valeur, les projets pilotes d'aide à la classe. Et tout cela en tenant compte que chaque personne impliquée puisse accomplir la tâche pour laquelle elle est formée.

En mettant sur pied des projets pilotes d'aide à la classe, le gouvernement répond non seulement aux besoins des enseignantes et enseignants ainsi qu'à ceux des élèves, mais il permet au personnel de soutien de mettre à profit son expertise et ses qualifications.

De huit projets pilotes d'aide à la classe l'an dernier au Québec, voilà que cette année, il y en a plus de cent. Les trois centres de services scolaires desservis par le Syndicat de Champlain comptent quelques-uns de ces projets.

Ces derniers ont été travaillés par le Ministère afin de permettre de donner du temps au personnel enseignant, car depuis trop longtemps, les tâches connexes ne

font qu'augmenter au détriment de la mission première des enseignants.

Le personnel de soutien scolaire collabore déjà activement aux services directs aux élèves. Que ce soient les éducatrices en service de garde, les préposées aux élèves handicapés, les techniciens en éducation spécialisée, pour ne nommer que ceux-là, ils travaillent déjà en relation de proximité avec les élèves.



Les compétences du personnel de soutien sont un atout considérable pour aider tant le personnel enseignant que les élèves.

Il est important de noter que des balises sont en place pour que les projets pilotes puissent connaître le succès espéré. Ces projets sont le fruit de travaux menés depuis plusieurs mois. Le but étant d'en définir les contours. Il s'agit d'une mesure concrète, qui l'espère-t-on, aura des incidences positives dans les milieux, et ce, rapidement.

Bien entendu, ce n'est pas la solution à tout. Toutefois, ces projets peuvent aider, en plein contexte de pénurie, à rendre les emplois plus attractifs et compétitifs.

Pour en vérifier l'efficacité et la pertinence, le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) a d'ailleurs obtenu le mandat de documenter ces projets pilotes. Pour ce faire, un processus de suivi rigoureux a été mis en place. Les diverses modalités de collecte des données permettront assurément de donner un portrait juste des différentes possibilités découlant de ces projets et d'orienter les décisions futures.

Mireille Proulx
Coordonnatrice

Valleyfield, envie de partager un bon coup en environnement ?

L'AREQ Le Suroît propose la conférence *À l'heure des changements climatiques, éduquer et susciter l'espoir* aux enseignants de la région de Valleyfield et les invite à venir partager leurs bonnes idées en matière environnementale. Si l'envie vous prend de tenir un kiosque pour présenter vos bons coups, vous pouvez communiquer avec Nancy Brunet, l'une de nos responsables au Mouvement ACTE, à nancybrunet@bell.net. L'évènement se tiendra le 19 octobre dès 16 h au Club Nautique de Valleyfield, situé au 410, rue Victoria. L'objectif visé est de mettre en valeur les projets de la région et surtout, de les voir se multiplier par la suite.

